

**Relevé de décisions du Conseil d'Administration de  
l'Université Polytechnique Hauts-De-France  
Séance du 13 décembre 2018**

**Etaient présents ou représentés :**

Personnalités extérieures :	<b>DEBURGE Eric</b> représentant de la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, <b>MANUSSET Héric</b> , représentant du monde associatif <b>SAYDON Laurence</b> , représentant d'un établissement d'enseignement secondaire
Collège A des professeurs des universités	<b>ARTIBA Abdelhakim</b> <b>COUTELLIER Daniel</b> <b>GUERRA Thierry-Marie</b> <b>LAGAE Veronique</b> <b>TRICOTEAUX Arnaud</b>
Collège B des autres enseignants chercheurs et enseignants	<b>ALPHONSE-TILLOY Isabelle</b> <b>BOUCHART Franck</b> <b>CHAMPAGNE Philippe</b> <b>KRAS Anne-Marie</b> <b>ENJALBERT Simon</b> <b>RENAUX Dominique</b> <b>USEILLE Philippe</b>
Collège des personnels de Bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé Biatss	<b>EDART Cédric</b> <b>RUTKOWSKI Pascal</b> <b>TURPIN-WINTER Hélène</b>
Collège des Usagers	<b>DUFOUR Juliette</b> <b>LASMI Kamelia</b> <b>HELON Gaétan</b>
Membres de droit	<b>Madame la Rectrice de l'Académie de Lille ou son représentant</b> <b>Monsieur le directeur général des services</b> <b>Madame l'agent comptable</b>
Membres invités	<b>HARMAND Souad</b> , vice-présidente du conseil d'administration, <b>BARBIER Franck</b> , vice-président de la commission de la formation, <b>KUSTOSZ Isabelle</b> , vice-présidente déléguée aux ressources humaines, <b>POIRRIEZ Vincent</b> , vice-président délégué aux affaires juridiques, <b>TRUFFERT Françoise</b> , directrice du service commun de la documentation <b>VAGANAY François</b> , directeur général des services adjoint, <b>VARAGO Manuel</b> , pour compte rendu
Ont donné pouvoir	<b>ASSE Abdallah</b> à <b>COUTELLIER Daniel</b> <b>SAYDON Laurence</b> à <b>ENJALBERT Simon</b> à 16h35 <b>CHOEL Jean-Pierre</b> à <b>ARTIBA Abdelhakim</b> <b>DUQUENNOY Marc</b> à <b>CHAMPAGNE Philippe</b> <b>ALPHONSE-TILLOY Isabelle</b> à <b>BOUCHART Franck</b> à 17h00 <b>TURPIN-WINTER Hélène</b> à <b>RENAUX Dominique</b> à 17h00 <b>LESUEUR Denis</b> à <b>TURPIN-WINTER Hélène</b> <b>EDART Cédric</b> à <b>RUTKOWSKI Pascal</b> à 17h30 <b>GIRARD Quentin</b> à <b>DUFOUR Juliette</b>
Excusé	<b>LEVEL Pascal</b>

Monsieur le Président du conseil d'administration, accueille les conseillers à 14 h 30.

Monsieur le Président ouvre la séance et donne lecture des pouvoirs.

Le quorum étant atteint, la séance du conseil débute à 14 h 40.

#### **RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SEANCE DU 4 OCTOBRE 2018**

Monsieur le Président présente le relevé de décisions.

Position : la rédaction des relevés doit faire apparaître à chaque fois que cela se présente les explications des conseillers sur les raisons de leur vote.

#### **Décision**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le relevé de décision.

#### **RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2018**

Monsieur le Président présente le relevé de décisions.

#### **Décision**

Le conseil d'administration approuve à la majorité des voix

**Pour : 23 voix**  
**abstention 1**

#### **BUDGET INITIAL 2019**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur des affaires financières. Celui-ci présente les équilibres du budget 2019.

Monsieur le directeur général des services précise que les prévisions de recettes ont été élaborées prudemment sur la base d'une dotation de l'Etat constante par rapport à l'année précédente, tout comme la prévision des ressources propres.

Les dépenses d'investissement sont conformes à la capacité d'autofinancement et aux subventions d'investissements certaines. La trésorerie de l'établissement est suffisante pour faire face aux dépenses.

Position : le représentant des étudiants de la liste CGT indique qu'il votera contre ce budget en raison de l'insuffisance de la dotation de l'Etat.

#### **Décision**

Le conseil d'administration approuve à la majorité des voix le budget initial 2019 selon les tableaux suivants.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 1 voix**

**Tableau 2**  
Autorisations budgétaires - BI 2019 - UPHF

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Autorisations budgétaires en Autorisation d'Engagement et en Crédits de Paiement, prévisions de recettes et solde budgétaire \*

Dépenses			Recettes	
	Montants		Montants	
	AE	CP		
<b>Personnel</b>	92 407 539,00 €	92 407 539,00 €		<b>Recettes globalisées</b>
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	27 128 891,00 €	27 128 891,00 €	86 700 000,00 €	Subvention pour charges de service public
			463 454,00 €	Autres financements de l'Etat
			- €	Fiscalité affectée
<b>Fonctionnement</b>	14 509 353,00 €	15 480 789,00 €	15 026 029,00 €	Autres financements publics
			8 413 246,00 €	Recettes propres
				<b>Recettes fléchées **</b>
			10 766 142,00 €	Financements de l'Etat fléchés
<b>Investissement</b>	25 758 186,00 €	24 658 286,00 €	6 410 030,00 €	Autres financements publics fléchés
			945 752,00 €	Recettes propres fléchées
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>132 675 078,00 €</b>	<b>132 546 614,00 €</b>	<b>128 724 653,00 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>Solde budgétaire (excédent)</b>			<b>3 821 961,00 €</b>	<b>Solde budgétaire (déficit)</b>

**Tableau 4**  
Équilibre financier - BI 2019 - UPHF

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit) *	3 821 961,00 €	Solde budgétaire (excédent) *	
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>		<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>		<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>	
<i>dont solde budgétaire FU</i>		<i>dont solde budgétaire FU</i>	
<i>dont solde budgétaire BAI</i>		<i>dont solde budgétaire BAI</i>	
<i>dont solde budgétaire SIE</i>		<i>dont solde budgétaire SIE</i>	
Remboursements d'emprunts	- €	- € Nouveaux emprunts	
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	4 358 046,00 €	4 133 046,00 € Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)	
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)		Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)</b>	<b>8 180 007,00 €</b>	<b>4 133 046,00 €</b> <b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)</b>	
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>ou -</b>	<b>4 046 961,00 €</b> <b>Variation de trésorerie</b>	
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	<i>5 984 474,00 €</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>	
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	<i>ou -</i>	<i>10 031 435,00 €</i> <i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>	
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>8 180 007,00 €</b>	<b>8 180 007,00 €</b> <b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>	

Tableau 9

## Tableau des opérations pluriannuelles - BI 2019 UPHF - TOTAUX

## POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

## A - Dépenses

Opérations (n° EOTP + nom opération)	Nature	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
			AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
		(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6)=(4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
Total contrats de recherche	Personnel	8 000 850	4 565 552	3 601 114	964 438	1 907 630	2 872 068	4 565 552	3 601 114	964 438	1 907 630	2 872 068	1 591 798	-
	Fonctionnement et intervention	3 358 616	1 679 622	794 655	884 967	301 717	1 186 684	1 679 622	701 963	977 659	301 717	1 279 376	1 441 007	-
	Investissement	3 349 429	2 220 269	1 573 334	646 935	1 115 360	1 762 295	2 220 269	1 360 234	860 035	1 115 360	1 975 395	13 800	-
Total contrats d'enseignement	Personnel	1 290 269	568 716	130 079	438 637	379 647	818 284	568 716	130 079	438 637	379 647	818 284	341 906	-
	Fonctionnement et intervention	2 096 313	837 169	140 420	496 749	925 136	1 421 885	837 169	110 741	526 428	925 136	1 451 564	534 008	0
	Investissement	232 159	144 391	60 000	84 391	61 168	145 559	144 391	60 000	84 391	61 168	145 559	26 600	-
Total programmes pluriannuels d'investissement	Investissement	48 248 000	21 760 000	21 760 000	-	16 545 000	16 545 000	14 255 000	14 255 000	-	13 972 000	13 972 000	9 943 000	10 078 000

pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :

Ss total personnel	9 291 119	5 134 268	3 731 193	1 403 075	2 287 277	3 690 352	5 134 268	3 731 193	1 403 075	2 287 277	3 690 352	1 933 704	-
Ss total fonctionnement et intervention	5 454 929	2 316 791	935 075	1 381 716	1 226 853	2 608 569	2 316 791	812 704	1 504 087	1 226 853	2 730 940	1 975 015	0
Ss total investissement	51 829 588	24 124 660	23 393 334	731 326	17 721 528	18 452 854	16 619 660	15 675 234	944 426	15 148 528	16 092 954	9 983 400	10 078 000
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>66 575 636</b>	<b>31 575 719</b>	<b>28 059 603</b>	<b>3 516 117</b>	<b>21 235 658</b>	<b>24 751 775</b>	<b>24 070 719</b>	<b>20 219 131</b>	<b>3 851 588</b>	<b>18 662 658</b>	<b>22 514 246</b>	<b>13 892 119</b>	<b>10 078 000</b>

## B - Recettes

Opérations	Nature	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encassements au titre des années antérieures	Encassements pour l'année n	Restes à encaisser
		(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Total contrats de recherche	Financement de l'Etat*	3 253 180	-	3 253 180	1 694 081	1 473 616	85 483
	Autres financements publics**	14 362 156	-	14 362 156	4 514 965	8 542 981	1 304 310
	Autres financements***	3 401 594	-	3 401 594	1 678 514	1 567 720	155 360
Total contrats d'enseignement	Financement de l'Etat*	-	-	-	-	-	-
	Autres financements publics**	5 157 074	-	5 157 074	1 902 895	2 148 952	1 105 227
	Autres financements***	-	-	-	-	-	-
Total programmes pluriannuels d'investissement	Financement de l'Etat*	24 178 000	-	24 178 000	9 378 000	9 952 000	4 848 000
	Autres financements publics**	8 500 000	-	8 500 000	860 000	3 090 000	4 550 000
	Autres financements***	15 570 000	15 570 000	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	Ss total financement de l'Etat	27 431 180	-	27 431 180	11 072 081	11 425 616	4 933 483
	Ss total autres financements publics	28 019 230	-	28 019 230	7 277 860	13 781 833	6 959 537
	Ss total autres financements	18 971 594	15 570 000	3 401 594	1 678 514	1 567 720	155 360
	<b>TOTAL</b>	<b>74 422 004</b>	<b>15 570 000</b>	<b>58 852 004</b>	<b>20 028 455</b>	<b>26 775 169</b>	<b>12 048 360</b>

Tableau 6  
Situation patrimoniale - BI 2019 UPHF

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES		Montants	PRODUITS		Montants
Personnel		92 407 539,00 €	Subventions de l'Etat		86 700 000,00 €
	<i>dont charges de pensions civiles*</i>	27 128 891,00 €	Fiscalité affectée		
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention		25 138 676,00 €	Autres subventions		13 883 675,00 €
			Autres produits		17 085 765,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>		<b>117 546 215,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>		<b>117 669 440,00 €</b>
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>		<i>123 225,00 €</i>	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>		
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>		<b>117 669 440,00 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>		<b>117 669 440,00 €</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))</b>	123 225,00 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 150 000,00 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	5 350 000,00 €
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>1 923 225,00 €</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS		Montants	RESSOURCES		Montants
Insuffisance d'autofinancement*		- €	Capacité d'autofinancement*		1 923 225,00 €
Investissements		24 086 186,00 €	Financement de l'actif par l'État		9 969 416,00 €
			Autres ressources		5 332 370,00 €
Remboursement des dettes financières		- €	Augmentation des dettes financières		
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>		<b>24 086 186,00 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>		<b>17 225 011,00 €</b>
<b>APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)</b>			<b>PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)</b>		<b>6 861 175,00 €</b>

**Tableau 1**  
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2019

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

		(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
		<b>Emplois sous plafond Etat</b>	<b>Emplois financés hors SCSP</b>	<b>Global</b>
		En ETPT	En ETPT	
Catégories d'emplois	Enseignants, enseignants-chercheurs,	Permanents Titulaires		
		CDI	591 (1)	591
	Non permanents	1		1
	CDD	64,0	31	95,0
<b>S/total EC</b>		<b>656,00</b>	<b>31</b>	<b>687</b>
<b>Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS</b>				-
BIAT OSS	Permanents	Titulaires		
		CDI	497 (2)	497
	Non permanents	10	2	12
	CDD	17	97	114
<b>S/total Biatoss</b>		<b>524</b>	<b>99</b>	<b>623</b>
<b>Totaux</b>		<b>1 180 (3)</b>	<b>130</b>	<b>1 310</b>
				<b>Plafond global des emplois voté par le CA</b>
<b>Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat</b>		<b>1 180 (5)</b>		

**BUDGET INITIAL 2019-PARTICIPATION FORMATION CONTINUE ET APPRENTISSAGE**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur Olivier HESPEL, directeur des affaires financières, qui présente aux conseillers la participation des composantes de formation aux charges de l'établissement dans le cadre du budget initial 2019.

**Décision**

Le conseil d'administration approuve à la majorité des voix le dispositif suivant :

- La formation continue, à savoir 18 % des recettes réalisées en 2018 par la composante,
- La formation en apprentissage pour laquelle la facturation s'effectuera aux coûts engendrés dans les services communs et généraux de l'établissement en termes de personnels contractuels et de dépenses de fonctionnement patrimoniales pour les apprentis.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 1 voix**

**ADMISSION EN NON VALEUR**

Monsieur le Président donne la parole à madame l'agent comptable. Elle présente les créances irrécouvrables pour cause de défaillance des créanciers pour un montant total de 8 027,90 euros.

**Décision**

Le conseil d'administration admet à la majorité des voix les créances irrécouvrables.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 1 voix**

### **SORTIES D'INVENTAIRE**

Monsieur le Président donne la parole à madame l'agent comptable. Elle présente une liste de biens sortis de l'inventaire comptable.

#### **Décision**

Le conseil d'administration adopte à la majorité des voix les sorties des biens de l'inventaire comptable.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 1 voix**

### **CAMPAGNE D'EMPLOI 2019 DES ENSEIGNANTS**

Monsieur le Président donne la parole à madame la vice-présidente déléguée aux ressources humaines. Elle présente les postes d'enseignants et d'enseignants-chercheurs ouverts au recrutement pour un total de 22 postes dans le respect des moyens budgétaires.

Trois postes ont été créés. Les autres postes sont assis sur supports de postes existants  
L'équilibre entre les secteurs de formation a été le fil conducteur de cette campagne.

Position : le représentant des étudiants de la liste CGT indique qu'il votera contre cette campagne d'emploi en raison de l'insuffisance des postes ouverts par l'Etat.

#### **Décision**

Le conseil d'administration approuve à la majorité des voix la campagne d'emploi.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 1 voix**

### **CAMPAGNE D'EMPLOI 2019 DES PERSONNELS DE BIBLIOTHEQUE, INGENIEURS, ADMINISTRATIFS, TECHNICIENS, DE SERVICE ET DE SANTE.**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général des services. Il présente la campagne d'emploi construite dans l'objectif de permettre la promotion interne et la titularisation d'agents contractuels.

#### **Décision**

Le conseil d'administration approuve à la majorité des voix la campagne d'emploi.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 1 voix**

### **PRESENTATION DES COMPTES VALUTEC**

Monsieur le Président donne la parole au président de la filiale de l'université. Celui-ci présente pour information le bilan comptable de l'année 2017.

Produits : 2 576 394 euros,  
Charges : 2 526 378 euros  
Amortissements : 108 000 euros  
Reversements aux laboratoires de l'université : 115 201 euros  
Résultat positif de 50 016 euros.

La société Valutec a versé des dividendes à l'université d'un montant de 30 116 euros.



### PLAN D'ACTION DE LA DEMARCHE QUALITE

Monsieur le Président donne la parole à madame la responsable du projet.  
Elle présente un point sur les actions réalisées dans une démarche d'amélioration continue des processus.

#### Décision

Le conseil d'administration approuve à la majorité des voix le plan d'action de la démarche qualité.

**Pour : 23 voix**

**abstention: 1 voix**

### PLAN DE CONTROLE INTERNE COMPTABLE ET FINANCIER

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le responsable du projet. Il présente la cartographie des risques de l'année 2018 et les améliorations apportées par rapport à l'année passée.

#### Décision

Le conseil d'administration approuve à la majorité des voix le plan de contrôle interne.

**Pour : 23 voix**

**abstentions : 1 voix**

### STATUTS DE LA FONDATION PARTENARIALE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le vice-président délégué aux affaires juridiques. Il présente l'objet de la fondation qui est de développer et de soutenir l'innovation, la recherche scientifique et technologique, l'entrepreneuriat ainsi que l'accompagnement de la démarche pédagogique et la solidarité en faveur des étudiants au travers de la promotion de l'Université et de ses établissements composantes dans tous les domaines correspondant à leurs missions.

Les présents statuts sont transmis au Rectorat qui est compétent pour prononcer l'autorisation d'existence de la fondation dans un délai de 4 mois pour donner accord. Les personnalités extérieures seront désignées ultérieurement.

Position : le représentant des étudiants de la liste CGT indique qu'il votera contre en raison du mode de financement privé du service public.

#### Décision

Le conseil d'administration approuve à la majorité des voix les statuts de la fondation.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 1 voix**

### TARIFS DE LA FORMATION CONTINUE 2018-2019-CORRECTIONS

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général des services. Il présente une correction sur le dispositif déjà voté en conseil d'administration consistant à une modulation du taux horaire par stagiaire qui peut faire l'objet d'une négociation avec le financeur dans les limites suivantes :

- prix le plus bas : taux horaire par stagiaire - 10%
- prix le plus haut : taux horaire par stagiaire + 50%

#### Décision



Le conseil d'administration approuve à la majorité des voix les modifications aux tarifs de la formation continue

**Pour : 23 voix**

**Abstention : 1 voix**

#### **MODIFICATION DU DISPOSITIF DES DEPENSES EXCEPTIONNELLES**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur de la recherche et de la valorisation. Il présente une modification du dispositif déjà voté en conseil d'administration consistant à autoriser une dépense exceptionnelle supplémentaire par le versement d'un prix d'une valeur de 1 500 euros à un doctorant de l'université.

#### **Décision**

Le conseil d'administration approuve à la majorité des voix le dispositif ainsi modifié pour les années 2018 et 2019.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 1 voix**

#### **CAPACITE D'ACCUEIL 2019**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le vice-président de la commission de la formation. Il présente les capacités d'accueil « ParcoursSup » en premier et second cycle de l'établissement en vue de la rentrée universitaire 2019.

#### **Décision**

Le conseil d'administration approuve à la majorité des voix les capacités d'accueil.

**Pour : 23 voix**

**Contre : 1 voix**

#### **ACTES PRIS PAR LE PRESIDENT DANS LE CADRE DE SA DELEGATION DE POUVOIR**

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général des services adjoint qui présente pour information un tableau de synthèse reprenant les actes conclus par le Président en application de la délégation de pouvoir que lui a consentie le conseil d'administration.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Président indique à la suite de questions des conseillers que les étudiants étrangers déjà inscrits à l'université qui sont en situation de changement de cycle, ne paieront pas de frais supplémentaires ni les droits d'inscription dont l'Etat prévoit une augmentation.

L'établissement attend des précisions de la part du ministère sur l'application du dispositif relatif aux droits d'inscription des étudiants étrangers hors union européenne.

En l'absence d'autre question, monsieur le Président remercie l'ensemble des membres et lève la séance à 17h30.

Le 12 mars 2019

Le Président de l'Université,

  
Professeur Abdelhakim ARTIBA